



Jacques Mathé, économiste
CER France.

La réduction des intrants nécessite de nouveaux savoir-faire

Entre le Grenelle de l'environnement, la conditionnalité et les contraintes sanitaires, la pression est forte pour réduire l'usage des intrants. Finies les recettes miracles. Mais le retour aux basiques de l'agronomie ne coule pas de source.

Depuis une quarantaine d'années, l'agrofourniture (fabricants d'engrais, semenciers, agrochimistes) a permis aux producteurs agricoles d'optimiser les volumes produits à la parcelle.

LES INTRANTS ONT AMÉLIORÉ LE NIVEAU DES RENDEMENTS et surtout ont réduit les risques culturels en apportant une régularité de ces mêmes rendements. Ils ont joué alors un rôle d'assurance-volume qui a favorisé la stabilité économique des exploitations du secteur végétal (céréales, fruits et légumes, viticulture...). Les innovations dans la mécanisation (travail du sol, puissance de la traction, matériel de semis, de traitement, de récolte) ont aussi participé à l'amélioration des performances. Au point de se demander si une partie des compétences initiales des producteurs ne s'est pas transférée dans les outils (matériel et intrants) au détriment de l'observation des cultures et des compétences agronomiques. Ajoutons que certaines exploitations n'ont plus de marges de manœuvre en termes de main-d'œuvre et sont dans une recherche continue de gain de temps sur les conduites culturales au détriment de la qualité de cette conduite.

COMMENT ASSURER LES MÊMES RENDEMENTS TOUT EN DIMINUANT LES INTRANTS et en pilotant les itinéraires culturels dans le respect des différentes réglementations ? C'est tout le challenge auquel sont confrontés les agriculteurs. Analyse de sols, profils racinaires, modèles climatiques, respect des conditions agronomiques, TCS, tours de plaine réguliers...

L'assurance rendement apporté par les protections phytos et les fumures devra être remplacée par des compétences agronomiques pointues, un savoir-faire des producteurs en termes d'observation des cultures et de réactivité.

APRÈS QUELQUES DÉCENNIES DE CONDUITES CULTURALES CODIFIÉES, une partie de ces compétences restent à se réapproprier. C'est d'autant plus vrai pour les exploitations dont la sole est majoritairement constituée de cultures COP qui bénéficiaient du filet protecteur de la PAC.

Les instituts techniques, la recherche agronomique, les firmes, doivent apporter des réponses rapides. Si tel n'était pas le cas, la prise de risque serait maximale pour

les agriculteurs. L'irrégularité des rendements pourrait alors s'ajouter à la volatilité des prix.

CELA POSE AUSSI LE PROBLÈME DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES. Qui va assurer ces transferts de compétences ? Comment l'accompagnement des producteurs peut-il s'organiser ? Faut-il redécouvrir l'utilité de petits groupes de producteurs du type Ceta ?

En l'absence de transfert de compétences, l'irrégularité des rendements pourrait s'ajouter à la volatilité des prix, un cocktail explosif

Le challenge est de vulgariser rapidement et massivement ce transfert de savoir-faire. Les réglementations s'appliquent dès aujourd'hui et tout retard dans la mise en œuvre de techniques culturales correspondantes peut impacter la performance économique des exploitations. ■

CLUBS CONSEILS EN AGRO-ENVIRONNEMENT

Le Québec a développé une expertise

Les réglementations environnementales mises en place au Québec dès 1996 ont permis une élévation des compétences agronomiques des producteurs québécois. Les pouvoirs publics ont accompagné le dispositif en finançant une partie du conseil agro-environnemental. La création de clubs conseils en agro-environnement a favorisé les conduites culturales respectueuses des milieux. Après quinze ans de références, les écarts entre les producteurs québécois et français sont patents.

Les agronomes québécois ont aussi largement fait évoluer leur expertise en sécurisant les parcours culturels tout en diminuant les quantités de pesticides et de fertilisants (- 30 % d'herbicides en 8 ans et - 20 % de phosphore en 5 ans). Cette expertise agronomique bénéficie à d'autres agriculteurs soumis à des aléas agroclimatiques et à des impasses techniques, notamment en bio.

Pour plus d'infos : <http://www.clubsconseils.org> et <http://www.agrireseau.qc.ca/agroenvironnement>